

meute avaient été saisis. C'était la défile de notre cavalerie phittanthropique et les armes du Nuremberg, que les costumiers réexpédiaient à Bruxelles.

« Enfin, chose plus grave, une dépêche de source officielle annonçait qu'une bande de mille, puis de deux mille, quelques-uns disaient même de trois mille hommes, armés de fusils, de piques, d'armes offensives, s'acheminait des environs de Fleury, vers le Gouffre. Un escadron de chasseurs reçut immédiatement ordre de pousser une reconnaissance vers Lambusart. L'imagination des novellistes ne s'arrêtait pas en aussi beau chemin. Toutes les escouades cantonnées dans divers établissements devaient marcher sur le point menacé. On appréhendait une rencontre sanglante dont l'issue devait mettre un terme à l'agitation ou lui donner les plus vastes proportions.

« Toute cette affaire se réduisait à bien peu de chose. Cette immense colonne d'insurgés ne comptait, au plus, que cent cinquante personnes, parmi lesquelles beaucoup d'enfants. Elle venait, en effet, de la direction indiquée et a passé devant le charbonnage du Gouffre occupé par deux détachements de cavalerie et d'infanterie, l'arme au pied. Le rassemblement composé d'individus qui n'étaient pas même armés de bâtons, (la plupart se promenaient les mains dans les poches,) s'est éloigné à la vue de cette petite garnison. Il s'est même dispersé un instant, pour se reformer dans la drève de Châtelet.

« Dès qu'il s'est rendu au Bouvier, également occupé par quelques soldats. Les meneurs ont demandé la cessation du travail. Le trait allait remonter. La chose ne souffrait donc aucune difficulté. On a été immédiatement d'accord. Seulement la troupe s'arrêta trois individus parmi ceux qui étaient amenés à la prison cellulaire. Alors le gros de la bande s'est éloigné, à travers Châtelet, suivi d'une multitude de gamins, pour se rendre au Carabinier Français. Là ont été renouvelées les sommations habituelles. Le contrôleur a refusé d'ouvrir la barrière, qui a été maintenue par deux ou trois employés du charbonnage. Les ouvriers du fond remontaient à une heure, comme de coutume et nombre d'entre eux se disposaient à recevoir les matins à coups d'estampes. Mais ces derniers n'ont pas franchi la clôture de franc-bois, très aisée, d'ailleurs, à renverser.

« Un escadron de chasseurs, informé de ce qui se passait, est arrivé, vers une heure, devant le charbonnage. Une foule de désarmés se trouvaient dans la rue Ste-Barbe, attenante au charbonnage. Quelques meneurs ont sifflé, hué, lancé toute espèce de brocards aux militaires qui les ont laissés dire pendant près d'une heure. Mais il y a une fin à tout. L'autorité civile, dont les remontrances avaient été impuissantes, a ordonné de disperser les groupes. La cavalerie a passé au trot. Un individu a reçu une égratignure à la tête. Quatre ont été arrêtés et amenés, sous bonne escorte, à la prison cellulaire. Les autres récalcitrants ont franchi une haie vive faisant suite aux maisons et se sont reformés en rangs pour se rendre aux fosses du Pont-de-Loup.

« Arrivés là, ils n'étaient plus qu'une cinquantaine, mais les gamins leur faisaient cortège. De ce nombre, cinq ou six, tout au plus, péroraient et demandaient à ce que le travail fût suspendu incontinent. C'était, comme partout, l'heure de cesser. Le trait fut remonté. Les tapageurs promirent de revenir lundi, sans faute, pour faire suspendre les travaux. Ils trouveront à qui parler; les établissements ayant été occupés sur l'heure, par deux compagnies de ligne. Quant à l'attroupement, réduit à sa plus simple expression, il s'en retourna comme il était venu, sans avoir commis la moindre voie de fait. Voilà à quoi se réduit la fable de l'émeute devenue légion.

« Dimanche, midi. — Aucau, incident nouveau ne s'est produit. La situation est rassurante.

Charleroy, 28 mars, 7 h. 1/2 soir.
Je viens de parcourir de nouveau la contrée.

Il y a de l'agitation partout, mais de faits vraiment fâcheux nulle part. Les émeutiers se sont bornés à parcourir le pays, en arrêtant les travaux dans tous les charbonnages.

Les troupes sillonnent toutes les routes. Le bruit qu'une émeute aurait éclaté à Baullet n'est pas confirmé, ou du moins les faits sont réduits à des proportions à peu près insignifiantes.

Charleroy, 29 mars, 9 h. soir
Des troubles sérieux ont éclaté aujourd'hui à Châtelet au charbonnage du Carabinier.

Un escadron de chasseurs commandé par le comte de Fiequelmont est parti à trois heures de Charleroy.

Cet escadron accompagné de gendarmes, a exécuté deux charges de cavalerie. Il y a eu quelques blessés.

Un certain nombre de meneurs ont été arrêtés et conduits à Charleroy.

Charleroy, 29 mars, 2 h. après-midi.
Une proclamation, affichée dans toutes les communes du bassin houiller, interdit les attroupements de plus de 15 personnes.

On écrit de Bruxelles à la date de dimanche :

« Hier après-midi (samedi), la situation des charbonnages inspirait de nouvelles inquiétudes. Il y a même eu des rencontres entre les émeutiers et la troupe; à Châtelet notamment, au charbonnage du Carabinier, un escadron de chasseurs a dû exécuter des charges, qui cependant n'ont pas eu de suites sanglantes.

« Ces nouvelles, arrivées à Bruxelles, jetèrent l'anxiété dans les régions officielles. Le régiment des guides du roi reçut l'ordre de monter à cheval et se tint prêt à partir pour Charleroy; mais l'ordre de départ n'a pas dû être donné.

« Le roi devait se rendre, le lendemain, à Gand, avec sa famille et les ministres, pour visiter l'exposition horticole. Pendant un moment, cette excursion a été contremandée; mais bientôt les craintes se sont dissipées, et on a appris que le calme se maintenait dans les bassins de Charleroy et de la basse Sambre.

« Samedi soir, les ministres se sont réunis en conseil, et il a été décidé que des circulaires seraient immédiatement envoyées dans la province de Hainaut. Le ministre de l'intérieur, M. Pirmez, est représentant de Charleroy et appartient à une famille d'exploitants de charbonnages. Il a donc été chargé de rédiger ces instructions, lui qui connaît le mieux les besoins et les dispositions des populations de ce bassin. M. Pirmez a passé toute la nuit pour élaborer ces instructions, qui ont pour but de recommander aux ouvriers le calme, aux patrons la conciliation et aux autorités une constante fermeté, jointe à une grande modération. Elles ont été expédiées dimanche matin à cinq heures.

« La nuit du samedi au dimanche a été paisible. L'inquiétude persistait, cependant, à cause du jour de repos, qui devait donner à tous les ouvriers la libre disposition de leur temps. En effet, dans la matinée, de grands rassemblements de travailleurs ont été signalés, mais ils ont conservé une attitude pacifique.

« Sur ces nouvelles, la famille royale et plusieurs ministres sont partis pour Gand. Cependant, on n'est pas tout à fait assuré pour la soirée et pour le lundi.

« L'industrieuse contrée qui, depuis jeudi, a été le théâtre des désordres, présente un aspect fort triste. Partout, des patrouilles, des postes militaires. C'est un vaste camp, en un mot.

« Quelques charbonnages ont cependant été préservés de toute attaque, soit par la réputation de bonté paternelle dont jouissent leurs propriétaires, soit le cou-

rage avec lequel ils ont été défendus. A cet égard, il faut citer la mâle énergie dont a fait preuve la fille du directeur du charbonnage de Hasard. Un colonne de 300 émeutiers se dirigeait vers ce charbonnage en l'absence du directeur et de la plupart des chefs de travaux. La courageuse jeune fille n'hésita pas à aller au-devant des ouvriers et leur adressa des paroles si sincères et si fermes qu'ils s'abstinrent non-seulement de détruire les machines, comme ils en annonçaient l'intention, mais même d'entrer dans le charbonnage. Elle les éloigna tout à fait en leur payant quelques tonneaux de bière, et ils se retirèrent aux cris de : Vive Mlle Gérard !

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix,

Paris, 30 mars.

Il n'y a plus de doute possible aujourd'hui : l'idée d'un nouvel appel au peuple a été écartée; il n'y aura pas de dissolution de la Chambre, du moins, quant à présent. En revanche, on parle encore avec une certaine insistance d'un manifeste de l'Empereur, relativement aux affaires intérieures et extérieures, que publierait prochainement le *Moniteur*. C'est un bruit qui se reproduit pour la dixième fois depuis le commencement de l'année. La première ligne de ce document n'est peut-être pas écrite; il n'a peut-être existé que dans l'imagination de quelques bavards; et pourtant il y a des gens qui prétendent savoir ce qu'il contiendra. Ainsi, au sujet de la politique extérieure, il serait très-pacifique, mais avec une nuance ce fermeté qui serait un avertissement direct adressé à nos voisins de n'avoir plus à attendre de nous ni complaisance, ni concession. Et quant à l'intérieur, il formulerait un appel pressant à tous les observateurs et affirmerait que le gouvernement est assez fort pour ne pas reculer l'application des réformes récemment octroyées. Qu'y a-t-il de vrai dans tous ces commérages? C'est ce que nous saurons bientôt.

Le Conseil des ministres et le Conseil privé se sont réunis ce matin aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur. La *Patrie* annonçant le fait hier soir disait qu'il s'agissait d'une détermination à prendre au sujet des élections. Je crois que, à cet égard, les informations de l'*Etendard* sont plus exactes, et que comme je vous le dis en commençant, la Chambre ira jusqu'au terme de sa session. L'Empereur aurait même exprimé à ce sujet sa résolution formelle.

Si je m'en rapporte aux renseignements qui me parviennent à la dernière heure, la question de dissolution étant résolue, c'est pour un autre motif que les membres des deux Conseils auraient été convoqués : il s'agirait simplement d'un renouvellement partiel du Cabinet. Cette après-midi on donnait comme certain le remplacement de M. Duruy par M. de Parieu; M. Luray serait nommé sénateur. On parle aussi de la rentrée de M. Drouin de Lhuys au ministère des affaires étrangères, mais cette nouvelle n'est pas donnée comme certaine. En tout cas, on s'accorde à penser que la rentrée de M. Drouin de Lhuys au ministère ne serait pas différée. Je pense qu'il ne faut guère accorder créance aux autres bruits qui courent, et d'après lesquels M. de Saint-Paul remplacerait l'intérieur M. Pinard, qui lui-même remplacerait M. Baroche. La sortie de M. Pinard du ministère de l'intérieur, me paraît tout à fait improbable. D'un autre côté on assure que M. de Saint-Paul sera nommé sénateur. Il est probable que le *Moniteur* nous renseignera d'une manière précise demain.

On parle toujours d'une amnistie pour

les délégués de presse lorsque la loi nouvelle sera promulguée.

Les nouvelles de l'extérieur sont toujours rares le lundi; mais voici pourtant une information qui me semble assez grave : il paraît qu'on se serait un peu ému ici de la tactique du cabinet de Berlin qui fait coïncider les réunions du Parlement de l'Allemagne du Nord et du Parlement douanier. Il serait possible que des explications fussent demandées à ce sujet par le cabinet des Tuileries. On attache également ici une grande importance à ce fait que les députés saxons ont refusé de se rendre au Parlement de l'Allemagne du Nord, alléguant qu'ils étaient retenus chez eux par des soins urgents. C'est surtout en Saxe que se développe le plus activement l'esprit d'opposition contre l'hégémonie prussienne, et la France verrait sans déplaisir la résistance de cet état.

Les troubles de Belgique ont eu du retentissement ici et vous allez voir à l'œuvre pour en tirer toutes sortes de conclusions ridicules les partisans de l'annexion de la Belgique.

On dit que M. Baudrillard est décidément placé à la tête du *Constitutionnel*; ce qui retarderait son installation, c'est qu'il avait demandé certaines garanties. M. P. Limayrac sera vice-général ou entrera à la cour des comptes.

Après les fêtes de Pâques, il y aura aux Tuileries plusieurs soirées dansantes, toujours le lundi.

On n'entend parler que de publications de *Mémoires*; nous avons déjà ceux de M. D'Arthon-Sbée et de Malouet; et voici qu'on annonce ceux de M. de Talleyrand, de M. de Metternich, de M^{me} Edgar Quinet sous ce titre *Mémoires de l'exil*, sans oublier ceux du marquis de Boissy dont l'existence est problématique.

Les futurs fondateurs de journaux sont pressés de prendre date. M. Ch. L. Chassin fait paraître aujourd'hui le prospectus d'un journal qu'il se propose de fonder après la promulgation de la loi sur la presse. Ce numéro-spécimen est assez curieux : il a pour titre *La Démocratie*, avec ce sous-titre : Programme d'un journal à fonder par association; en tête on lit ces dates 1789-1830-1792-1848 avec ces mots : Liberté, Egalité, Fraternité. Ce sera l'organe de la démocratie radicale. Ce numéro spécimen indique le but, les moyens de l'entreprise et publie les adhésions motivées de MM. L. Blanc, Bancel, Canet, Cantagrel, A. Esquiros, Victor Hugo, D'Elchevogen, Malardier, anciens représentants du peuple, etc.

Je vous signalerai une lettre d'Alexandre Dumas à propos du *Chevalier de Maison-Rouge* que la censure interdit; en voici les dernières lignes :

« M. le duc de Bassano avait eu la bonté de promettre que le procès serait mis sous les yeux de l'Empereur; mais cette promesse n'a eu aucun résultat. J'ai eu l'honneur de connaître beaucoup M. de Bassano père, qui venait faire avec moi les répétitions de *Caligula*; mais c'était en 1836, époque à laquelle on s'occupait de littérature. »

La *Jeanne d'Arc*, de Verdi n'a obtenu aucun succès samedi au Théâtre-Italien; le poème est absurde et la partition une des plus faibles du maestro.

On assure que M. Dulimbert reste prêt de Toulouse — et que M. Janvier de la Motte garde son poste à Evreux. — Il est à croire que la leçon que vient de lui donner le Tribunal correctionnel lui profitera.

M. Gibiat, gérant de la Société des journaux unis et gérant du *Constitutionnel*, se portera candidat dans la Dordogne en remplacement de M. Taillefer. S'il est nommé député, il se fera remplacer comme gérant du journal, pour obéir à la prescription de la nouvelle loi.

Les loustics des bureaux de journaux appellent l'article II relatif à la vie privée la *Guillotine*. Qu'on pense M. de Guilloulet?

Un nouveau journal vient de paraître : *Le Fouet*. Ce n'est pas le journal des cochers.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE DU JOUR.

Il y a quelques jours, à la suite d'un des procès les plus caractéristiques du temps actuel, M. Greppo payait d'un mois de prison l'introduction d'un numéro de l'*Etoile belge*. Un mois de prison par numéro, cela rend hors de prix l'abonnement à l'*Etoile belge*. Or, suivant la remarque de la *Liberté*, les journaux officiels, la *Patrie* en tête, publient ouvertement des extraits de l'*Etoile belge*. A quelle officine complaisante se sont-ils procurés ce journal vénérable, dont la publication coûte un mois de liberté à M. Greppo, et comment se fait-il que cette introduction, si funeste à un ancien représentant du peuple, soit innocente et même favorable aux seuls journaux du gouvernement?

On lit dans l'*Etendard* :

Un journal de Rennes a cru devoir contester l'exactitude de nos informations au sujet de placards séditieux.

Nous les maintenons et nous les complétons.

Un certain nombre de placards, par lesquels on cherchait à exploiter les souffrances causées par la cherté des vivres ont été mis en circulation et déposés dans la boîte aux lettres.

Nous avons sous les yeux le texte d'un de ces placards. Il est ainsi conçu :

LE CRI DU PEUPLE

Le peuple a faim ! Le peuple a faim !
Le peuple a faim ! Il lui faut du pain !
Le peuple, roi et souverain, ne réclame que la plus légitime des libertés : celle de pouvoir se nourrir, lui et les siens.
Quand le peuple aura vaincu, le peuple commandera, le peuple régnera !
Rennes, 17 mars 1868.

Une instruction judiciaire a été commencée. Elle a amené l'arrestation de trois jeunes ouvriers reconnus les auteurs de l'émouvante qu'on vient de lire.

Les inculpés paraissent avoir été mus par le désir de semer l'agitation pour elle-même, en dehors de toute souffrance personnelle, et semblent étrangers à tout parti politique.

On lit dans la *Gazette du Midi* de Marseille :

« Les troupes de la garnison ont été consignées dans la nuit de jeudi à vendredi. Mais la tranquillité parfaite de la ville a rendu inutile cette mesure, dont nous ignorons d'ailleurs le motif. »

Nous devons signaler à nos lecteurs un incident politique d'une grande importance : l'Empereur de Russie a fait présent à l'Empereur Napoléon d'un magnifique ours empaillé. Cet ours vient d'être envoyé au château de Compiègne. Il est de couleur brune et d'une taille énorme; il est empaillé debout; les pattes de devant sont prêtes à serrer, contre sa poitrine l'impressionnant qui s'approchait de trop près.

L'attitude menaçante de cet ours empaillé a produit, nous écrit-on de Paris, une fâcheuse impression à la Bourse. Il y a des gens qui ont voulu y voir une allégorie très significative, et on a rendu la-dessus...

Pour la chronique du jour : A. DONATI.

l'on cherchait des armes de tous côtés. Aussi quand les trois chevaliers sortirent de l'hôtel Saint-Paul, tenant la bannière blanche de France, ce ne fut qu'un cri dans la rue de cette sainte acclamation :

Vive le roi ! Mont-jeu Saint-Denis !
— Peuple ! s'écria Pepin des Essarts, à la rescousse sur les traitres !

Ils furent bientôt entourés d'une foule nombreuse, mais mal armée, et se hâtèrent de gagner la bastille Saint-Antoine.

Etienne Marcel les y avait devancés au lieu de renoncer momentanément à ses desseins, il avait persisté à s'emparer des clés, et recevait à chaque porte des refus absolus.

A la bastille Saint-Antoine, cependant, les soldats de service semblaient moins déterminés. Etienne Marcel avait avec lui un détachement de la garde bourgeoise qui intimidait les plus résolus. Il allait peut-être triompher de toutes les résistances et pouvoir faire entrer immédiatement les troupes navarroises, lorsque Pepin des Essarts et Jean de Charney firent irruption dans l'enceinte des fortifications; le prévôt était au bas de la tour, tenant les clés en sa main. Autour de lui étaient rangés ses plus dévoués partisans, tels que Simon le Péronnier, Jean de Lille, Jacques des Armeries, Philippe Guiffart et d'autres.

— Messieurs chevaliers, je suis de prévôt des marchands, rangez-vous à nous s'écria-t-il d'une voix saccadée en se retournant vers les nouveaux arrivants, suivis d'une masse de peuple.

Il était pâle et défilait devant cette persistance de l'insuccès, son intrépidité commençait à plier. De larges gouttes de

sueur perlaient sur son front, et ceux qui l'entouraient sentaient la frayeur les gagner en voyant l'assurance de leur chef diminuer.

Etienne Marcel était devant l'escalier de la tour; la troupe exaltée de Pepin des Essarts le cernait de toutes parts, lui et les siens.

Tandis qu'au milieu du tumulte chacun parlait à haute voix, d'Herbignières, qui comprit que quelque chose de terrible allait avoir lieu, s'approcha de messire des Armeries qui avait mis l'épée à la main.

— Jetez au vent votre chaperon, lui dit-il à demi-voix, et suivez-moi.

Ce chaperon était le fameux signe de ralliement inventé par Marcel.

— Croyez-vous que j'ai peur de la mort ! répondit sourdement le vieillard.

— Votre femme veut que vous viviez. Raoul n'eût pas le temps d'en dire davantage; un cri terrible s'était élevé dans la foule :

— A mort le prévôt ! Tuez le prévôt ! Tuez ses complices !

— Moi, le prévôt des marchands, Etienne Marcel ! c'est là l'homme que vous voulez tuer ! s'écria le prévôt avec une indignation mêlée d'épouvante.

Jean de Charney s'avança ! il tenait d'une main sa hache formidable, et rejeta son casque en arrière pour découvrir son visage.

— Nous voulons tuer un lâche et félon serviteur ! dit-il.

Etienne Marcel jeta les clés et saisit une épée.

Alors, Jean de Charney éleva sa hache.

— Souviens-toi de Geneviève ! dit-il d'une voix sourde.

Et l'arme meurtrière tomba sur le

prevôt; il avait la tête fendue !...

Nous renaçons à décrire la scène de carnage qui suivit. Chacun se précipita sur le cadavre d'Etienne Marcel et sur les hommes qui l'avaient suivi.

— Une dernière fois, fuyez ! dit Raoul qui n'avait pas quitté messire Jacques des Armeries, ou vous êtes perdu !

Pour tout réponse, le vigoureux vieillard transperça d'un coup de son glaive un de ceux qui se ruèrent sur le corps du prévôt.

— Vous voulez mourir !... murmura d'Herbignières; eh bien ! mourons ensemble !... J'aurai accompli mon serment.

Il tira son épee, et, sans quitter le vieillard, frappa sur tous ceux qui osaient l'approcher.

— A mort ! A mort ! hurlaient cent voix.

On n'entendit plus que le bruit du fer heurtant le fer et les imprécations de ceux qui tombaient victimes de cette horrible lutte; messire Jacques et Raoul massacrèrent tout autour d'eux; mais le nombre des ennemis remissant de leurs adversaires les accablait; le chevalier avait déjà été touché au bras gauche, et les forces de messire des Armeries s'épuisaient.

Cependant le vieillard tenait toujours ferme, et à sa intrépidité on ne pouvait pas reconnaître en lui un des agresseurs du caveau de Perrin Macé.

La suite au prochain numéro

AB. FAVRE.

Salut à votre mère, à ce brillant modèle, Epouses de Jésus ! Songez que la candeur Est un fils sans soutien sur une tige frêle, Le vent souffle, le lis tombe et perd sa blancheur.

Salut, trois fois salut à votre souveraine, Ministre du Très-Haut, prêtre de l'Eternel ! Chantez, chantez partout votre immortelle Ornez son sanctuaire et parez son autel.

Salut, salut Marie, ô Vierge immaculée ! S'écrie avec amour le prince des pasteurs ! Et soudain à sa voix l'Eglise est ébranlée Et répond par des chants et de sublimes [chœurs.

Salut à votre reine inambrables archanges, Vertus, Principautés, Puissances, Chérubins, Anges du Dieu vivant, admirables phalanges, Trônes de l'Eternel, ridenti Séraphins.

Salut, salut Marie ! ô rose sans épine, Lis des cieux que jamais rien d'impur n'a touché, Jette sur nous les yeux et de ta main divine, O Mère arrache-nous des gouffres du péché.

Salut auguste Vierge, invincible Marie ! De ton pied virginal écrase écrase encore La tête du serpent ! Reine, Mère bénie Protège tes enfants à l'heure de la mort.

CHARLES JEU

élève de Rhétorique.

Salut, salut, enfants ! à votre tendre mère ! Voyez comme ses yeux sont doux et bienveillants ! Elle tient en ses mains le maître de la terre, Et lui vous tend les bras. Venez cœurs innocents !